

CARTE BLANCHE

La curiosité comme acte de résistance, comment prendre soin de la parole de l'enfant

Étymologiquement, la curiosité, c'est « avoir cure », prendre soin. Cette racine latine guide mon action de Délégué général aux droits de l'enfant car garantir les droits de chaque enfant et adolescent·e en Fédération Wallonie-Bruxelles exige d'être en permanence à l'écoute et curieux de leurs vécus, de leurs réflexions et de leurs aspirations.

Pourtant, force est de constater que notre société est encore trop souvent frappée par l'infantisme. Cette forme de discrimination systémique, qui consiste à nier la capacité de discernement des jeunes, les prive indûment de leur droit fondamental d'être pleinement actrices de leur propre vie.

Comme le soulignait Pierre Bourdieu¹, le langage n'est pas seulement un instrument de communication, c'est aussi un instrument de pouvoir. Trop souvent, le monde adulte confisque la parole des jeunes en leur imposant un silence légitimé par leur prétendue inexpérience. En pratiquant l'infantisme, nous exerçons une forme de violence symbolique qui disqualifie leur parole avant même qu'elle ne soit formulée, les maintenant dans un statut de passivité qui entrave leur émancipation réelle. Ainsi, lutter contre l'infantisme revient à appliquer le droit à la participation. Passer d'une société qui décide *pour* les enfants à une société qui construit *avec* eux, en reconnaissant leur légitimité politique et sociale.

Être curieux de l'enfant, c'est accepter d'ébranler nos certitudes d'adultes. C'est passer d'une posture de surplomb dogmatique à une posture d'écoute active. Comme nous le rappelle l'esprit



© DR

Qui est Solayman Laqdim ?

En 2023, Solayman Laqdim a été nommé Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) afin de défendre les droits et les intérêts des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ses missions sont :

- Informer sur les droits et intérêts des enfants et en assurer la promotion auprès du public le plus large possible.
- Vérifier que tous les droits de tous les enfants soient bien respectés en Wallonie et à Bruxelles.
- Recommander aux autorités compétentes toute proposition visant à adapter la réglementation en vigueur en vue d'une protection plus complète et plus efficace des droits et intérêts des enfants.
- Écouter et aider toute personne souhaitant déposer une plainte, une information ou une demande de médiation en lien avec une atteinte portée aux droits des enfants.

d'Albert Camus, c'est le refus de l'indifférence qui peut sauver la dignité de l'homme. En refusant de détourner le regard, en choisissant de « prendre soin » de ce que l'enfant exprime, nous ne faisons pas seulement œuvre pédagogique, nous affirmons une solidarité profonde avec ces sujets de droit dont la parole, trop souvent étouffée, est pourtant le battement de cœur de notre démocratie.

C'est précisément cette ambition qui porte ma démarche pour la construction du magazine *Prends-en d'la graine!* Ce format est né du constat que certains sujets liés aux droits de l'enfant restaient trop souvent dans l'ombre, empêchant le monde social et politique de s'en saisir. Plus qu'un simple média, c'est un outil de plaidoyer qui met en avant une thématique liée aux droits de l'enfant et relaie la parole

de professionnel-le-s, d'expert-e-s, de jeunes et d'enfants, toujours guidé par l'intérêt supérieur de ceux-ci.

Récemment, ce travail a pris une dimension particulière à travers une collaboration avec le secteur artistique, autour du spectacle *Kevin* de la compagnie Chantal & Bernadette. Ce projet théâtral, qui dissèque avec acuité et humour les failles de notre système scolaire, a servi de catalyseur à une immense récolte de paroles.

Dans notre numéro spécial intitulé *L'école réinventée par les jeunes*², ce sont plus de 500 élèves de 5^e et 6^e secondaire qui ont pris la plume et la parole. Ils ne nous parlent pas seulement de notes ou de programmes, ils nous parlent de justice sociale, de lutte contre les discriminations, de bien-être et de la nécessité de transformer l'école en un lieu où l'on a le droit d'être soi-même, quelles que soient ses origines ou ses singularités.

En écoutant ces jeunes nous dire comment ils souhaitent « refonder » leur école, nous avons pris soin de leur dignité. Nous avons reconnu que leur regard sur le monde est non seulement légitime, mais indispensable pour construire une société réellement inclusive.

Aux enseignant-e-s, éducatrices, médiateur-ices et artistes qui liront ces lignes, vos métiers sont essentiels. Vous êtes les gardiens de cette curiosité. Là où les parcours sont parfois chahutés (classes DASPA, enseignement spécialisé...), la curiosité est l'outil le plus puissant. Regarder un enfant avec curiosité, c'est lui dire : « Ta trajectoire m'importe, ta parole a du poids, tu es un acteur de ta propre vie. »

Le droit à la participation, inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant, n'est pas une option. C'est une exigence démocratique qui demande de la patience et de l'humilité. Prendre soin de la parole des enfants, c'est, au fond, prendre soin de notre avenir commun.

 Solayman Laqdim

ABORDER LES DROITS DE L'ENFANT AVEC UN GROUPE

Le site du DGDE propose des outils pédagogiques dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans une version simplifiée et accessible aux enfants. Dans les ressources, des vidéos réalisées avec des jeunes abordent des thématiques variées : les violences dites « éducatives ordinaires », les discriminations, la culture comme droit, les troubles de l'apprentissage...

Les écoles et associations peuvent bénéficier d'animations pédagogiques à destination des 6-18 ans. Ces animations ont pour but d'informer et de sensibiliser sur les droits de l'enfant. Elles allient outils audiovisuels, échanges collectifs et expression artistique afin de proposer une approche interactive et créative.

INFOS

www.defenseurdesenfants.be

¹ Pierre BOURDIEU, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Éditions Points

² Délégué général aux droits de l'enfant, avril 2025, *Prends-en d'la graine!* « L'école réinventée par les jeunes », Le magazine n°6, https://www.defenseurdesenfants.be/sites/default/files/2025-05/final_pedlg-kevin-1.pdf (consulté en juin 2026)